



ÉTANCHÉITÉ

APPLICATIONS

TOITS

BULLETIN TECHNIQUE

BULLETIN TECHNIQUE 200629SCANF

(annule et remplace 150623SCANF)

SUJET : Adhérence des membranes de toiture SOPREMA sur le bois

L'adhérence des membranes de bitume modifié SBS est excellente sur les surfaces de bois. Toutefois, les recommandations suivantes doivent être respectées afin d'éviter des problèmes qui pourraient survenir dans des conditions particulières.

Planches :

Les platelages de bois sont généralement faits de bois résineux dont la sève dissout le bitume. Ceci pourrait provoquer une détérioration importante des membranes, en plus de créer des coulisses de bitume sous le platelage de planches. L'installation de membranes sur des planches de bois résineux peut entraîner des conséquences importantes. Il se pourrait qu'une réfection complète des membranes et du platelage lui-même soit nécessaire.

S'il y a un risque de contamination par de la sève, SOPREMA recommande de ne pas installer une membrane bitumineuse directement sur un platelage de planches, quelle que soit sa fonction (pare-vapeur ou membrane d'étanchéité).

Lorsque ce type de platelage est fait de vieilles planches, les surfaces peuvent être irrégulières et la possible présence de clous ou de vis usés peut entraîner un risque élevé de perforation des membranes.

Pour prévenir les problèmes liés à ce type de substrat, il est recommandé d'installer un panneau de recouvrement fixé mécaniquement aux planches ou à l'adhésif **DUOTACK** avant la mise en œuvre des membranes.

Panneaux de contreplaqué :

Bien que ce type de bois comporte peu de risques liés à la résine ou aux vieilles attaches mécaniques, il arrive occasionnellement que des décollements et des plissements de membranes surviennent à la jonction des panneaux lorsqu'un système en pleine adhérence est utilisé. Les plissements apparaissent peu de temps après l'installation des membranes, en particulier lorsque l'humidité contenue dans les panneaux s'évapore.

Afin de prévenir ce phénomène, il est conseillé d'installer un panneau de recouvrement fixé mécaniquement sur les panneaux de contreplaqué avant la pose des membranes. En alternative, les membranes de type **SOPRAFIX** ou **COLVENT** peuvent être installées directement sur le contreplaqué. Cette mesure n'est pas requise lorsqu'il s'agit du contreplaqué des parapets et des relevés de toiture étanchéisés à l'aide de membranes autocollantes.



SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH



ÉTANCHÉITÉ

APPLICATIONS

TOITS

BULLETIN TECHNIQUE

BULLETIN TECHNIQUE 200629SCANF

(annule et remplace 150623SCANF)

SUJET : Adhérence des membranes de toiture SOPREMA sur le bois

Panneaux de particules orientées (OSB) :

Tout comme les panneaux de contreplaqué, ce type de bois comporte également peu de risques liés à la résine ou aux vieilles attaches mécaniques. Cependant, lorsque ce type de panneau est utilisé, la surface ayant reçu un traitement contre l'humidité devrait toujours être installée vers le bas.

Dans le cas contraire, effectuer un test d'adhérence afin de s'assurer que la surface traitée n'affecte pas l'adhérence des membranes et qu'elle est comparable à la surface non traitée.

Bois traité :

Le bois traité sous pression, qu'il soit ignifugé ou résistant à l'humidité, n'est pas essentiel dans les systèmes d'étanchéité SOPREMA. Toutefois, lorsqu'il est utilisé, les recommandations suivantes s'appliquent :

Les membranes autocollantes, collées au bitume chaud ou à l'adhésif peuvent être installées sur du bois traité sous pression à condition que la surface soit apprêtée avec un apprêt approprié à l'installation de la membrane de sous-couche.

Le bois traité en surface (traitement de conservation installé au pinceau ou au rouleau) n'est pas un substrat approprié, peu importe le type d'installation des membranes. Le traitement compromet l'adhérence des membranes. Toutefois, on peut traiter en surface les bouts de coupe du bois traité sous pression.

Bois lamellé-croisé (CLT) :

Il n'est pas possible de confirmer si le type de bois utilisé pour les platelages de lamellé-croisé comporte des risques liés à la résine. Dans l'incertitude, il est recommandé d'installer un panneau de recouvrement non bitumineux fixé mécaniquement aux planches ou à l'adhésif **DUOTACK** avant la pose des membranes.

Si le maître d'œuvre confirme qu'il n'y a aucun risque pour les membranes, elles peuvent être installées à condition que la surface soit apprêtée avec un apprêt approprié à l'installation de la membrane de sous-couche.

Aucun travail de soudure ne doit être fait directement sur du bois. Dans tous les cas, des panneaux de recouvrement non combustibles et des écrans pare-flammes doivent être utilisés afin d'éviter le contact de la flamme avec les matériaux combustibles.



- FIN DU BULLETIN TECHNIQUE -

SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH